

Bretagne Vivante soutient un projet agro-environnemental et climatique sur l'île de Groix

L'île de Groix, au large du Morbihan, fait l'objet d'un projet agro-environnemental et climatique (PAEC) original, soutenu par Bretagne Vivante. C'est en effet l'occasion de défendre une agriculture qui prend pleinement en compte les questions environnementales.

L'île de Groix est connue pour son patrimoine naturel et paysager remarquable, et Bretagne Vivante y gère, depuis 1982, la Réserve naturelle nationale François Le Bail (100 ha, moitié terrestres, moitié sur le domaine public maritime)*. Mais on sait moins que l'île est également très agricole (403 ha agricoles, soit 25 % de l'île, répartis en 5 exploitations agricoles, principalement en maraîchage, polyculture-élevage et cultures).

Bretagne Vivante a été sollicitée par l'un des exploitants pour l'aider à porter avec les autres agriculteurs un PAEC (projet agro-environnemental et climatique) sur le territoire de l'île. Nous avons accepté de construire ce projet avec eux.

En effet, au sens large, l'activité agricole joue un rôle important pour le maintien de la diversité biologique. Et la nature rend des services indispensables à l'agriculture (auxiliaires des cultures, vie des sols, pollinisation, épuration...). L'engagement des agriculteurs de Groix dans un tel projet ne peut être que bénéfique pour tous.

Classée zone de handicap naturel, l'île rencontre des freins au développement agricole : sols peu profonds, humides en hiver et secs en été, coûts de transport élevés du fait de l'insularité, densité importante des lapins, pigeons, faisans et rats qui bénéficient de l'absence de prédateurs naturels (il n'y a pas de renard sur Groix) et de l'abri des fourrés liés à l'enrichissement. **La déprise agricole, observée depuis plusieurs années, entraîne une modification des paysages, la fermeture des milieux, générant ainsi une perte de biodiversité.** Par exemple, les pelouses littorales sont remplacées par des fourrés à prunelliers. Il en est de même des prairies plus ou moins sèches.

Ce PAEC permettra donc aux agriculteurs d'engager des actions pour gérer et valoriser des milieux, en recréant notamment des mosaïques paysagères dans l'espace agricole. Il durera cinq années.

Il concernera les cinq agriculteurs de Groix (quatre qui sont en agriculture biologique, et un conventionnel), tous ayant manifesté de l'intérêt pour la démarche. Il implique également, suivant les circonstances, d'autres acteurs du territoire concernés par la question agricole, notamment la Commune de Groix et Lorient Agglomération, opérateurs pour le site Natura 2000 « Île de Groix ». Un exemple à suivre.

C'est aussi pour Bretagne Vivante l'occasion d'affirmer notre soutien à une agriculture agroécologique, c'est-à-dire une agriculture reliée à un territoire et à ses habitants, qui réalise l'alliance des connaissances agronomiques et naturalistes au bénéfice de tous.

Jean-Luc Toullec,
Président de Bretagne Vivante

Contacts presse

Luc Guihard

Chargé d'études agriculture
06 07 16 54 81

Élise Rousseau

Attachée de presse
06 59 46 55 80

Notre site web : www.bretagne-vivante.org

Bretagne Vivante, c'est : 50 ans au service de la nature, 5 départements, plus de 3 000 adhérents, 60 salariés, 19 sections locales, plus de 100 sites naturels, 5 réserves naturelles nationales, 2 réserves naturelles régionales, 4 revues.

Elle est membre de :

